May 18. 1848.

Feuilleton Supplémentaire.

MONTRÉAL, LUNDI 15 MAI 1848.

Nous publions plus bas une communications de M. Papineau, qui a voulu se servir de la voie de notre jonrnal, pour donner au public des explications qu'il croyait nécessaires.

Rien ne serait plus compromettant pour un honnête homme, que d'être souvent et hautement louangé par des fripons. Rien ne tendrait à ruiner plus vite la réputation d'intégrité, politique ; de dévouement à la cause de la justice, de la liberté et des droits du peuple, que de mériter un mot de louange, que d'avoir un second compliment du *Transcript*, ou de toute autre section de la Presse Tory du Bas-Canada, telle qu'elle a été toute entière, depuis la première page du Mercury, jusqu'à la dernière élucubration du *Courier*. C'est pour déjouer une tactique aussi perfide, c'est pour repousser un éloge aussi offensant, que celui que fait de moi la feuille calomniatrice, le *Transcript*, en publiant que j'ai dit à une députation de concitoyens Irlandais, qu'attendu que l'objet de leur réunion, ne regardait que des pays étrangers, et non le Canada, je n'y voulais prendre aucune part, que je rends compte de l'entrevue que j'ai eue avec eux.

L'on m'invitait à devenir le président d'une assemblée publique, pour y demander le rappel de l'acte oppresseur de l'Union de l'Irlande, et pour donner expression à nos vives sympathies, pour l'héroïsme avec lequel le peuple Français à détruit une monarchie corruptrice ; a brulé et fait un feu de joie d'un trône dont les cendres, promenées sur le monde par une brise propice, par le vent d'Ouest de l'Amérique, par le vent de la liberté, ont commencé l'incendie de tant d'autres trônes ; et pour la modération sublime avec laquelle il pardonne à ses tyrans abattus. Ces vérités, je les avais appelées saintes. Je m'en étais fait l'apôtre ; je les avais prêchées. J'étais lié envers le public, comme par ma conscience à faire de constans efforts pour les faire prévaloir, et j'aurais pu faire une réponse aussi ignoble, que celle que m'impute le *Transciipt!* C'est pour cela que je suis louangé !—Louange astucieuse ; atroce mensonge, qui prouve l'imbécilité de celui qui a cru un pareil rapport, ou la corruption de cœur, la perfidie, et l'esprit d'intrigue de celui, ou de ceux qui l'ont inventé et accrédité.

Si j'étais capable d'un égoïsme aussi abject, d'un servilisme aussi orde, je serais digne de tomber dans ce que je regarde comme le plus bas dégré de l'échelle sociale : digne de devenir, non par nésessité et pour gagner mon pain, ce à quoi un homme honnête mais infortuné peut être réduit, à devenir, dis-je, garçon-typographe-volontaire (ce que la politesse de la langue Anglaise appellerait diable-par-choix, *a volunteer devil*) dans l'imprimerie du *Transcript*.

Son conte est d'infernale origine, puisque le *Transcript* assure que Beelzébuth seul sait d'où venait la députation. C'est la dévotion de l'*Editeur* pour un tel patron, qui sans doute l'a engagé, à s'en faire le serviteur et l'écho, puisqu'il publie, comme vrai, le mensonge auquel il donne une telle origine. Il le croit vrai parce qu'il vient de là, d'oû lui viennent la plûpart de ses inspirations et inventions, de ses découvertes et de ses dénonciations d'assemblées nocturnes, aussi réelles et criminelles que l'étaient celles du sabat des sorciers. Les derniers qui ont été judiciairement brulés en Europe, l'ont été en Angleterre.

La version véridique de ce qu'était et de ce que désirait cette députation, est quelle était animée de sentimens trop humains et trop généreux, pour pouvoir être soupçonnée de venir de la part de Downing Street, ni de ceux qui aiment Downing Street. Elle ne venait donc pas de Beelzébuth. Bien convaincu de cela, j'ai pu en sureté de conscience l'écouter. Ses sentimens de haine contre toutes les tyrannies aristocratiques, et d'amour pour toutes les libertés populaires, établissaient de suite, des rapports de sympathie entr'elle et moi. La conversation fut donc franche et libre, telle qu'elle pourrait être entre des affiliés de *Conciliation Hall*.

Quand près de deux siècles avant la naissance du christianisme, sur le théâtre de Rome payenne, l'un des plus élégans de ses poëtes, exhalait cette suave sentence. "Je suis homme, rien de ce qui peut aider au bonheur de l'homme ne m'est étranger ;" l'applaudissement unanime de cent mille spectateurs accueillit cette évangélique révélation. Il ne se trouva pas un seul homme dans une assemblée si nombreuse, à la quelle assistaient des envoyés de toutes les colonies Romaines, des ambassadeurs de toutes les parties du globe où avait pénétré la civilisation grecque et latine, mère de la nôtre, qui ne fut sensible à cet élan du cœur, à ce cri de la nature. Comment se fait il donc, que la presse tory canadienne toute entière, croie que le devoir et la loyauté pour le gouvernement britannique, exigent qu'elle n'exprime que mépris et animosité, pour cette Irlande, dont l'oppression a fait un Golgotha trop étroit pour cacher dans ses entrailles les cadavres que lui donne la famine ; en sorte qu'ils restent exposés à sa surface, pour trouver leur sépulture dans les entrailles des chiens et des oiseaux de proie. La pitié pour l'Irlande ! Ce serait une insulte pour le gouvernement britannique, si vigilant à punir ceux qui seraient durs et cruels pour les Irlandais, objets des prédilections des lords Russel et Brougham, Palmerston et Stanley, *et hoc omne genus ;* témoin la rigueur du châtiment qu'ils viennent d'infliger à Blake. Dans la nuit du trente et un décembre dernier, ce mauvais riche, ce grand propriétaire, envoie détruire les pauvres demeures d'un grand nombre de familles Irlandaises, et les fait périr par la rigueur du froid. L'on a été demander à l'un des plus dignes des vice-rois qu'ait eu cette vallée des pleurs et des tortures, s'il y avait quelque moyen de faire punir cet infâme meurtrier. Le vice-roi répond que non, que M. Blake est le maître de ces maisons, et qu'il en peut faire ce qu'il voudra ; mais que désirant punir, autant que la législation et la sensibilité Anglaises, le peuvent permettre, ce crime de Lèze-humanité au premier chef, il rayera de la liste des juges de paix, ce monstre à visage d'homme, à cœur de tigre, avec les instincts de la Hyène, savourant l'odeur des cadavres en décomposition autour de son repaire !

Comment expliquer le cri sauvage de la haine contre des hommes opprimés à ce dégré : comment ne pas partager l'élan naturel de Rome entière, électrisée par la voix [illegible] de Térence ? C'est qu'à cette époque le gouvernement romain était un conquérant civilisateur, et que le gouvernement anglais a été pour l'Irlande, pour les Indes, pour la Nouvelle-France, un conquérant exterminateur. Rome payenne n'avait consenti à donner la paix à Carthage, qu'à la condition qu'elle adoucirait son culte sanguinaire et abolirait les sacrifices humains. Le gouvernement mercandier des Indes a longtemps fait assister ses hauts dignitaires chrétiens, aux holocaustes des veuves, brulées vives avec le corps mort de leur mari ; ainsi qu'aux processions de Jagrenaut où, par centaines, des fanatiques sont écrasés chaque année sous les roues du char, qui traine une idole bien plus avide de sang humain, que ne le fut celle qu'honora l'Africaine férocité.

Il ne peut y avoir de sympathie exprimée dans la presse tory, pour l'agonie de l'Irlande. Ses maîtres ne donnent point d'or pour de pareils paragraphes. Ils donnent des avertissemens, de l'or, des places et des honneurs à ceux qui désertent, à ceux qui maudissent l'Irlande et le Canada.

Maudits soient l'Irlande et le Canada ; bénis soient les actes de l'Union de l'Irlande et du Canada, disent les hommes et les journaux, qui sont dévorés de la faim et de la soif, d'avoir des avertissemens, de l'or, des places et ce qu'ils appellent des honneurs.

La Députation.—"Monsieur, il y a eu à Québec une belle assemblée, dans laquelle l'on a dénoncé la tyrannie de l'Angleterre, donné une larme aux souffrances de l'Irlande, une aspiration pour sa délivrance ; et un cri d'allégresse pour la gloire pure et sans tache de la France républicaine. Ici où nous sommes deux fois plus nombrex que ne le sont nos compatriotes de Québec ; ici, dans la capitale de deux grandes provinces, n'en devons nous pas avoir une semblable ? Nous voulons l'avoir, et nous vous prions de la présider."

M. Papineau.—Vous avez raison, mes amis, d'en vouloir organiser une semblable à celle de Québec. Pour cette fin, ma voix et mon cœur vous sont acquis. Vous n'avez pas raison de vouloir que je la préside. Il y a de la vie et de

l'honneur dans Québec. Il y en a eu quand, sous le règne de la terreur, et sous l'inspiration de la liberté, en présence de lord Durham, l'on y-a flétri sa tyrannie, exercée contre les exilés de la Bermude ; flétri l'exubérance de sa déraison, quand il publiait, que le retour au pays d'accusés absents, serait haute trahison pour laquelle ils souffriraient la mort, sans procès ; quand le *Fantasque* édifiait ses lecteurs, sur les folies quotidiennes des actes de la dictature d'alors (celle du moment, pourrait bien le ressusciter avec toute sa verve) ; quand on y a protesté et pétitioné contre l'acte d'Union ; quand on s'y est organisé l'été dernier, en comités nombreux de la réforme et du progrès ; quand enfin, en assemblée récente, on s'y est réuni pour l'exaltation de l'héroïsme-français, l'exécration du despotisme anglais, la commisération pour les râles de l'Irlande agonisante. Oui il y a à Québec de la vie et de l'honneur. A Montréal c'est autre chose. Nous y avons le siége du gouvernement responsable. Nous y avons des hommes d'état, politiques profonds comme l'abyme et muets comme la tombe, qui étouffent toutes les mesures qui naissent dans Québec. Pourquoi le font-ils ? Ils ne m'ont pas dit leurs secrets. Je n'ai pas assez de clairvoyance pour les deviner. Il faut donc que vous sachiez, s'il leur plait que vous ayez l'assemblée que vous projetez.

La Députation.—Nous avons lieu de penser qu'il leur plait que nous ne l'ayions pas. L'on a demandé à M. Drummond, président de notre association pour le rappel de l'acte d'Union de l'Irlande, et à M. Ryan qui en était le secrétaire, de convoquer cette assemblée, à l'instar de celle qui à eu lieu à Québec : ils s'y sont refusés. Ils ont dit que nos compatriotes Québecquois avaient commis une grande étourderie, d'avoir eu cette assemblée, d'avoir eu cette intempestive reunion, sans avoir préalablement consulté aucun des membres du gouvernement ici : que c'était susciter de l'embarras à une autorité amie, de qui nous obtiendrions à la fin, tout ce que nous voudrions, si, avec assez de patience, nous savions attendre assez longtemps : que maintenant qu'ils s'étaient attachés au gouvernement, ils devaient se détacher de notre association : que nous pouvons élire d'autres officiers. C'est pour cela, qu'en même temps que nous souhaitons vous choisir pour président, nous voulons avoir des résolutions publiques votées pour le rappel de l'Union et pour l'exaltation de la vertu et de la bravoure françaises, qui vivifient tous les peuples, et sous peine de déchéance, convertissent tous les rois.

M. Papineau.—Ah ! M. Drummond et M. Ryan, hommes libres, étaient des officiers de votre société ; et serviteurs du gouvernement, ils doivent la répudier ? Mais certes, il y a là dessous quelque chose de fort grave et de très compromettant. Il faut que je connaisse bien votre but et vos règles, avant que je me hasarde à m'affilier. Auraient-ils découvert, depuis qu'ils sont commissionnés, qu'il y a quelqu'odeur de déloyauté dans ces déplorables règles, que je ne connais pas? Ont-ils été longtemps vos officiers ? Ont-ils pris part à vos discussions ?

La Députation.—Oh pour cela oui. Ils ont parlé plus souvent, plus dru, plus gros et plus fort qu'aucun autre des membres de la société.

M. P.—Bon comme cela. Vous me faites plaisir. Il n'y avait rien de criminel dans votre maçonnerie, quand il parlaient ; j'en conclus qu'il n'y a rien de criminel quand il se taisent.

Ce n'est pas vous qui avez changé, ce sont eux qui sont changés, c'est-à-dire, qui ne le sont pas ; mais

............" Qui sont tenus de le paraître."

" Peuple caméléon, peuple singe du maître"

Oh bien moi, qui n'ai pas d'autre maître que la loi, je pourrai oser parler quand ils ne pourront pas oser le faire. Vrai C'est réjouissant d'apprendre que l'on peut devenir l'un de vous sans, pour cela être trop facilement poursuivi par le solliciteur-général, qui a été l'un de vous.

La Députation— Non seulement il ne doit pas poursuivre ses frères associés, mais nous croyons bien, que c'est cette qualité de président des frères associés, qui l'à fait solliciteur-général. Ce n'est pas à raison de là seule circonstance de son origine irlandaise, que nous l'avons porté à la représentation. Ce fut encore plus à raison de ses protestations énergiques et réitérées d'amour passionné pour les libertés populaires ; de haine contre une oppression séculaire, régularisée contre notre infortunée patrie, au profit de nobles et de prêtres ennemis étrangers, justement odieux, depuis les dévastations des Plantagenets, des Tudors et des Stuarts, jusqu'aux proscriptions de Cromwell, jusqu'aux trahisons de Castlereagh jusqu'aux fourberies de Lord Russel : Ce fut à raison de ses promesses de faire écho aux dénoncatioins fulminées par les Grattan et les O'Connel contre les traitres, qui ont vendu l'Irlande au Sassenagh, que nous l'avons porté à la représentation, voie d'avancement la plus large et la plus facile de toutes, sous l'heureux système de gouvernement responsable, intègre, économique, désintéressé, grand travailleur pour de minces rémunérations, dont nous avons eu le bonheur de jouir depuis sept années.

M. P.—En est-il ainsi ? Alors soyez surs que vous aurez mal compris votre président. Il ne peut pas prétendre, que toute la respectabilité qu'il y avait dans votre association, s'en retire, dès qu'il s'est rétiré. Ni lui, ni aucun membre de notre cabinet libéral, ne peuvent avoir la présomption de condamner, comme une étourdéric, une assemblée comme celle de Québec, présidée par un prêtre respectable, en rapport journalier avec ses supérieurs ecclésiastiques, Sa Grâce l'Archevêque, son coadjuteur et autres de nos prêtres les plus éclairés du pays ; encouragée par la présence et la participation de toute la représentation de la ville et du voisinage de Québec, dont l'un des représentants était aussi membre du cabinet. Il a été fait juge depuis, ce qui n'aurait pas pu être, s'il y avait eu quelque chose de déloyal dans ces procédés. S'il avait vu quelqu'imprudence dans aucune des résolutions débattues et votées, il n'aurait pas manqué d'y proposer quelque judicieux amendement. Je vous conseille donc de revoir votre président, de le prier de continuer à conserver cette charge, et les sentimens qui vous ont engagés à la lui déférer ; de l'assurer que je ne voudrais jamais participer à aucun mouvement qui, mal interpété, aurait l'air de ma part, de vouloir lui ravir un honneur qu'il a si bien mérité. Je l'estime. Il est homme de talents distingués, de solide et de brillante éducation. Des hommes de ce calibre, je les honore à quelqu'école qu'ils appartiennent : mais c'est avec prédilection que je les honore, quand ils appartiennent à l'école libérale canadienne et irlandaise. Allez plusieurs ensemble le revoir. Renouvellez votre demande. Q'il n'y ait point de surprise. Dites lui, que s'il vous donne des raisons de vous désister qui vous paraissent bonnes, vous les donnerez au public, pour vous excuser de ne pas imiter le belet bon exemple que nous donne Québec ; que si elles vous paraisent mauvaises, vous ne vous désisterez point, et les publiérez, pour que vous et lui, soyez jugés en pleine connaissance de cause.

Dites lui que s'il veut bien présider l'assemblée que vous désirez avoi , je l'y seconderai de grand cœur. Si, à ma grande surprise, il s'y refusait, cela même ne deviendrait pas une raison suffisante, pour que vous dussiez me faire l'honneur de me choisir pour président, ni de votre association, ni de notre assemblée. Croyez en un ami sincère de la bonne cause dans laquelle vous êtes engagés, qui a quelqu'expérience acquise des hommes et des affaires, de celles de votre pays en particulier.

La tyrannie a été si exorbitante contre votre déplorable patrie, aussi riante et embellie par les bienfaits de la Providence, qu'elle est assombrie par les méfaits de vos gouvernants, qu'elle a développé chez la généralité d'entre vous, des vertus natives, et des vices qu'a fait naître le dominateur étranger. Vous avez été dans un état de conjuration plus fréquent qu'aucun autre peuple, contre des iniquités plus atroces que n'en a souffertes aucune autre nation. De là votre amour plus enthousiaste pour le culte de la patrie ; pour votre divinité chérie, Erin la belle, Erin dénudée par le spoliateur qui l'outrage. Cet amour du pays, c'est la premiere des vertus pour l'Anglais qui commande ; c'est à ses yeux le plus détestable des sentimens que le peuple puisse nourrir, dans ses colonies d'Irlande et du Canada. C'est celui qu'il y a le plus souvent et le plus impitoyablement châtié. Vous donnez avec un élan de générosité sans bornes, votre confiance à quiconque est dévoué à votrecause. Vous savez que je suis un de ces hommes ; vous voulez m'en témoigner votre reconnaissance d'une manière quidépasse les bornes de la discrétion, de la fierté nationale, du sentiment d'estime que vous devez nourrir et afficher pour vous mêmes, pour votre nationalité, et pour vos nationaux. Les associations que l'on forme doivent resserer les liens de confiance et de dépendance mutuelle entre les associés. Ne faites rien qui puisse relacher les liens d'entiere confiance entre vous tous, dans une association irlandaise, formée dans un intérêt irlandais, le rappel de votre néfaste acte d'Union.

Souvent décimés en punition de votre fort amour du pays, vous vous êtes trop souvent formés en sociétés secrettes, dans lesquelles l'or anglais, les espions anglais, vous poussaient à la vengeance : et, à la veille de son explosion, vous trahissaient. Cela vous a rendus soupçonneux. C'est le vice que le dominateur étranger a fait naître, dans des natures disposées par la providence, à être les plus confiantes qu'il y eut sur la

terre. L'Irlande a plus de chances de salut en ce moment que jamais, parce qu'elle n'a pas de sociétés secretes. Sa haine est aussi hautement avouée, que justement formée.

Ne sentez vous pas que plus tard, l'on ira murmurer aux oreilles des uns et des autres d'entre vous : "eh quoi, vous êtes ici vingt mille Irlandais, et vous avez jugé que pas un d'entre vous ne méritait l'honneur de vous présider ;vous avez jugé que c'était un étranger que vous deviez installer audessus de vous tous, quand il est question, non pas d'un intérêt social également stringent pour toutes nos populations mélangées, mais d'un intérêt spécialement national pour vous." Non. Vous en devez conserver la direction et la présidence. D'autres y ont de meilleurs titres que moi.

Vous avez sur d'autres hommes plus de contrôle, un meilleur droit à exiger qu'ils répondent à votre appel, que vous n'en avez sur moi. C'est la première fois, Messieurs, que nous nous rencontrons. N'y a-t-il pas quelques autres hommes publics avec qui vous avez eu des rapports plus fréquens qu'avec moi ; qui vous ont recherché quand ils ont eu besoin de vous ; à qui vous avez rendu les services qu'ils sollicitaient de votre part ; à qui il a été agréable de recevoir vos suffrages, et qui, en retour de vos votes dans leurs élections, vous ont promis de douces paroles, de la déférence et de la civilité ; qui vous ont dit que vous aviez droit à leurs conseils, à leurs énergiques encouragements, en toute occasion où vous les demanderiez ; droit à leur appui cordial, partout où vous en auriez besoin ? Le temps et l'occasion sont venus, où vous devez apprécier à leur juste valeur la sincérité et l'importance de leurs promesses. Allez vers vos représentans, allez y avec franchise et avec les mêmes déclarations que je vous ai conseillé de porter à M. Drummond. C'est votre droit de demander, c'est leur devoir de vous donner leur appui, si les objets que vous avez en vue sont, comme il me parait à moi qu'ils le sont, utiles et honorables à votre patrie, à la mienne, à vous, et a tous ceux qui vons seconderont. S'ils vous détrompent, nous leur en aurons obligation. Habiles opérateurs, ils auront donné la lumière à des malheureux qui tatonnaient dans d'épaisses ténèbres. Il peuvent nous désillusioner, nous pouvons leur révéler des vérités qu'ils ignorent. Ce n'est qu'en comparant nos doctrines, que nous pouvons déterminer quelle est la juste et vraie *doxie*, la nôtre ou la leur.

Je suis jeté dans la vie politique contre mon inclination. Après que j'eus franchement expliqué mon mécontentement, et mon dédain pour l'ordre politique forcément imposé à mon pays, dans le même but hostile, par les mêmes moyens pervers, qui ont enchaîné le vôtre, par une Union, meurtrière et dégradante pour l'Irlande, comme la notre nous est hostile et plus dégradante encore pour le Bas-Cannda, colonie deux fois assujeti à deux Métropoles, celle de l'Angleterre qui nous opprime par antipathie, celle du Haut-Canada, qui nous exploite par cupidité, le comté de St. Maurice ma choisi pour le représenter. Que ce comté s'assemble pour délibérer sur les intérêts généraux du pays, sur ses intérêts locaux, ou sur des questions liées à la cause de la justice, exercée par des vainqueurs généreux contre des rois oppresseurs ; ou à celles des droits, des libertés, du bonheur de nos co-sujets dans aucune partie de l'empire, ce comté a droit, si je garde son mandat, de commander mon assistance et ma participation à ses discussions. A Montréal, je ne suis qu'un citoyen, qui ne prend part aux délibérations que timidement, quand ses représentans dédaignent de le faire. L'on y a si souvent dit à mes concitoyens, tant de vive voix que par écrit, que j'étais un homme changé ; devenu un paragon de dévouement au gouvernement, contre lequel j'avais lutté toute ma vie ;—que j'applaudissais à la détermination, qu'avaient prise M.M. Viger et Papineau, de donner leur appui à l'administration de Lord Metcalfe, puisqu'ils restaient au ministère, plus longtemps que ne le souhaitaient ceux qui brûlaient d'envie et de désir de les remplacer ; que, sans l'accueil bienveillant que sept mille de ces mêmes concitoyens, m'ont fait dans leur récente assemblée,j'aurais pu me croire repoussé par la majorité d'entr'eux, avec autant de sollicitude que je l'étais par leurs nouveaux directeurs. Avant mon retour et depuis mon retour, l'on a si haut proclamé à mon pays, qu'il fallait bien se garder d'élire un homme, dont les principes étaient aussi inconnus, flottants et versatiles que les miens, à moins qu'on ne lui fit faire sa profession de foi politique ; et quand j'ai voulu la formuler, l'on a fait jouer tant d'intrigues pour m'empêcher de la publier, que j'ai dû les regarder comme le soin charitable d'hommes qui me disaient : " Ne parlez pas vous ne seriez pas écouté." Si vous voulez parler dans notre sens, c'est votre droit. Qu'alors vos professions soient courtes comme le sont les nôtres. Ne parlez pas beaucoup, ne dites rien du mérite ou du démérite de l'Union ; de la représentation proportionnée à la population ; de l'extension du droit de suffrage à tous ; de l'utilité que partie au moins de la réprésentation soit choisi parmi les électeurs résidens ; que l'éligibilité ne devrait dépendre que de la confiance publique, non de la propriété bien ou mal acquise du candidat. Ne dites pas que la conviction, devant un juré légal, tel qu'il n'y en a pas encore eu dans le pays, de l'emploi de moyens de corruption dans une élection, devrait disqualifier pour toujours le coupable convaincu, de ses droits d'électeur et d'éligible, et de l'aptitude à remplir aucune charge d'honneur et de profit. N'insinuez point qu'il serait désirable que l'administration fut plus travaillante, et surtout moins dispendieuse, c'est contre l'intention de ceux qui nous ont donné le gouvernement responsable et contre l'intérêt de ceux qui l'exercent ; ne soufflez pas mot de bien d'autre vétilles de cette nature, dont vous avez la manie de vous occuper ; détails fort inutiles depuis que le symbole qui est une carte de civisme, un certificat indispensable d'eligibilité, a été traduit en une seule phrase suprêmement simple. La voilà à votre service : " Je crois en le ministère Baldwin-Lafontaine et je lui jure obéissance aveugle." Ma formule à moi, c'est de prêter appui cordial à toutes celles de ses mesures qui me paraitront bonnes ; et libre censure avec refus d'appuyer celles qui me paraitront mauvaises. Avec les antécédens que je me suis faits et avec ceux que l'on m'a faits, je n'ai pas de forts motifs de courtiser, dans Montréal, les déloyaux inventeurs, et les dupes faciles de ce grossier manège. Ceux qui débitaient et ceux qui imprimaient ces mensonges contre moi, savaient qu'ils mentaient. Il avaient leurs motifs pour le faire. Qu'ils recueillent ou ne recueillent pas les honneurs et les profits que méritent la ruse et la fausseté systématisées, c'est leur affaire et leur étude ; non les miennes.

Eloignés et peu nombreux comme vous l'êtes, ce ne sont pas vos efforts qui peuvent arracher des mains de vos tyrans, ni la foudre par laquelle ils dévastent et stérilisent votre patrie, ni le sceptre de plomb, sous lequel ils l'écrasent. C'est moius pour elle, que pour vous-même ; moins pour son bonheur que pour votre honneur, que vous ne devez pas lâcher pied, vous débander, dissoudre votre association, au jour périlleux des plus prochains dangers, ou des plus prochaines chances de salut qui ait lui sur votre pays. Par toute la chrétienté, de Rome religieuse a Paris philosophique, de la Russie autocratique aux Etats-Unis démocratiques, s'éléve un cri universel d'amour et de pitié pour l'Irlande, enveloppée dans son linceul de peste et de famine, tissé et cousu autour d'elle par des moins aristocratiques. Montréal seul, stupéfié par je ne sais quels jongleurs, ne pourra pas, au milieu des *sheds* cousacrés à la mort que l'Angleterre déverse,de son Irlande Eurropéenne, sur son Irlande Américaine, trouver un mot de sympathie, pour des douleurs et des souffrances telles, que les lamentations de Jérémie seules peuvent en laisser entrevoir l'horreur ! Honte aux hommes qui peuvent être assez démoralisateurs pour vouloir que Montréal soit aussi létargique, qu'ils sont apathiques.

Il n'y a que quelques semaines que vous avez été organisés, soudoyés et armés, pour rencontrer, corps-à-corps, d'autres hommes organisés, soudoyés et armés. Ceux qui vous ont enrôlés étaient moins fautifs que ceux contre lesquels ils vous lançaient. Vous, électeurs résidents, étiez armés pour la défense de vos droits. Des tories, allant chercher des sicaires hors des limites du comté, armaient pour l'illégale invasion de vos droits. Ils vous plaçaient dans le cas de légitime défense. Néanmoins la balle et l'épée sont des instruments aveugles,qui pouvaient aussi bien atteindre vos poitrines innocentes, que les coupables poitrines de vos adversaires. Les cours de justice sont un champ clos, où la lutte s'engage au milieu d'une nuit noire comme l'Erèbe, d'un labyrinthe de détours et de stratagèmes, où s'égare quelquefois le bon droit ; où l'avocat adroit gagne de mauvaises causes. Vous avez affronté les dangers du champ de bataille, et les périls plus grands de l'antre de la chicane.

Vous avez donc quelque droit aux services de ceux que vous avez portés sur le pavoi : de ceux que vous avez faits grands, à vos périls et risques. Allez vers vos représentans. Vous avez droit de demander, à ceux qui vous cherchent avant les élections, qu'ils vous entendent après les élections ; qu'ils vous guident et vous aident dans vos efforts, s'ils vous sont utiles et honorables ; qu'ils vous persuadent de les discontinuer, s'ils vous prouvent qu'ils sont nuisibles à l'intérêt public, et dès lors peu honorables pour ceux qui les partageraient avec vous.

La Députation.—Mais c'est inutile, puisque nous serons refusés. On nous repoussera grossièrement.

M. P.—Impossible. Je vous adresse à des gentils-hommes.

La Dép.—Nous avons été refusés poliment, mais peremplestoirement par M. Coursol, qui nous a dit qu'il ne voulait pas nous aider à embarrasser le ministère,et que notre démarche ne lui serait pas agréable.

M. P.—Ah ! En voilà donc un, qui n'est pas dans le gouvernement, et qui est dans les secrets d'un gouvernement aussi mystérieux que le notre ! Non, vous êtes dans l'erreur. Ce n'est pas un fait acquis qu'il vous révèle ; c'est une supposition ingénieuse à laquelle il est parvenu d'après un calcul assez plausible de probabilité, que la quiètude du repos et la sagesse du silence sont aussi agréables au Ministère Canadien, que le tapage de l'Irlande lui est ennuyeux, et à Lord Russel aussi. Je vous répète, remontez à la source de tous ces rapports. Voyez vos représentans. Mon avis à moi, est que des ministres actifs et judicieux, entre lesquels se trouvent *plusieurs membres Irlandais* et *d'origine Irlandaise*, devraient se faire l'honneur de prouver, que leur cœur n'est pas de glace pour les angoisses de leur pays ; se faire l'honneur de ne pas étouffer votre élan patriotique. S'ils peuvent s'excuser de ne pas y être en personne, ils doivent au moins encourager leurs amis, à assister à votre assemblée, à en préparer avec vous les résolutions, afin que, ne dépassant pas les limites de la loi, vous alliez aussi loin qu'elle le permet, ainsi que l'ont fait leurs partisans très-dévoués à Québec. Voyez M. Holmes, il est votre représentant, il est ami du cabinet, il est Irlandais d'origine ; vous avez sur lui des droits que vous n'avez pas sur moi ; il doit être votre président si vous l'y appelez.

Vous venez après vos concitoyens de Québec, pour organiser une démonstration analogue à celle qu'ils ont eue, et qui justement vous intéresse. Ayant le bénifice de leur exemple, et le temps de la réflexion, vous devez vous efforcer de faire quelque chose de plus qu'eux.

Quoique vous deviez, dans cette occasion, avoir une réunion irlandaise, vous ajoutez à son importance, si vous faites appel, dans toutes les origines dont se compose notre société, aux hommes humains, dévoués à la cause du progrès, au respect pour la justice, à la haine contre l'oppression, et si vous leur demandez de vous seconder. Que les diverses nationalités un peu nombreuses soient représentées dans votre assemblée. Elisez des vice présidents, Canadien —Anglais, Ecossais,Américain et Allemand. Apprenez à connaître la liberté de sentimens, la soif de libérolité, d'égalité et de fraternité, que possède la majorité de vos concitoyens d'origine Française. Invitez les à prendre part a une démonstration qui a pour but, de donner une libre expression aux sentimens qui gonflent leurs généreuses poitrines, haine à l'oppression, pitié pour les souffrances nationales de l'Irlande, comme pour ses souffrances individuelles, ainsi que vous le prouve l'adoption, dans les familles Canadiennes, d'un si grand nombre des orphelins de l'Irlande; faits orphelins par la lâcheté des ministres Whigs bassement maitrisés par l'intérêt mercantile et, par suite de cet asservissement, laissant faire par les propriétaires de vaisseaux Anglais, avec une avidité de lucre plus sordide, une inhumanité plus brutale, une imprévoyance plus meurtrière, la traite des Irlandais, que n'en mettent les corsaires de Cuba et du Brésil dans la traite des noirs.

L'intérêt du négrier, est d'avoir un court passage et de vendre entière et en santé sa cargaison. L'intérêt des Stanley, des Palmerston, des Blake et autres de leur caste et de leur tempérament, est de chasser de leurs vastes domaines irlandais, ceux qu'ils ont fait pauvres et qui ne peuvent plus les payer. Plus le vaisseau qui les emporte est encombré, plus le domaine et le cœur des mauvais riches sont allégés ; et plus leur revenu est grossi. Ils ne peuvent pas faire exécuter, nous informent-ils officiellement, leur loi qui tendrait à prévenir l'encombrement. Ils ne la *veulent pas* faire exécuter. Ils ont profit et plaisir à ce qu'elle soit éludée. De là, les colères exprimées d'un Stanley contre notre loi coloniale. De là, l'hyperbolique bassesse d'un Grey, et de tous ses collègues, blâmant la loi coloniale passée d'après leurs instructions. Voilà le gouvernement responsable à sa source, dans toute sa sincérité, sa bienfaisance, ou sa nudité comme on voudra l'appeler ! Faut-il s'étonner qu'il soit si épaissi de sang et de boue quand il est rendu a Sandwich, pour y faire choix du représentans qui le comprennent et le préconisent ?

L. J. PAPINEAU.

L'AVENIR.

MONTREAL, LUNDI 15 MAI 1848.

—Nous publions anjourd'hui un *Feuilleton Suplémentaire* vu la quatité de matière que nous avons en main. Nos lecteurs trouveront dans ce feuilleton un extrait du *Canadien*, sur l'assemblée de Québec. Nous ne pouvons faute de place publier les procédés de cette assemblée de Québec. Elle se composait de 3000 à 4000 personnes.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE.—On trouvera plus loin le rapport officiel de l'assemblée d'hier, qui avait été convoquée par un avis contenu dans notre numéro de mercredi. Nous n'avons pas le temps aujourd'hui d'en donner une description, comme nous l'eussions désiré, ni de passer en revue le magnifique discours prononcé par l'honorable L.-J. Papineau, dont la puissance oratoire nous parait plus cultivée encore qu'autrefois, sans que l'éloquent orateur ait rien perdu de sa vigueur, de son émouvante énergie, de cette brûlante verve, signes d'inébranlables et d'honnêtes convictions. Nous espérons pouvoir publier prochainement une version exacte de son improvisation, dont le sens sera sans doute perverti, comme il l'a été malhonnêtement déjà par le *Morning Cronicle* de ce matin, qui lui met dans la bouche des paroles, absolument contraires à la teneur de son discours tout entier. Une publicité complète pour ce discours est due à l'honneur de l'orateur lui-même et à l'assemblée elle-même, qui ne doit pas souffrir passivement qu'on lui donne un caractère qu'elle n'a pas eu, qu'elle n'a pu avoir.

Cette conduite n'est pas surprenante de la part d'un journal tory,dont le rédacteur ou le rapporteur ne comprend point probablement la langue française, et qui ne tient peut-être pas à la véracité, à l'égard d'un adversaire politique. Mais que dira-t-on de la tactique d'une feuille canadienne, du *Journal de Québec*,qui met dans la bonche de l'honorable représentant de la cité de Québec des paroles qu'il n'a pas prononcées et à qui lui fait dire ce qu'il n'a pas dit ? Ou le rédacteur était à l'assemblée, et il a rapporté ce qui est faux, ou il n'y était pas, et alors, comment peut-il en parler ?

M. Chabot n'a pas pu, comme le lui fait dire le *Journal*, répudier la politique ou les vues de M. Papineau, puisque, lorsqu'il l'introduisit à l'assemblée, ce monsieur n'avait point encore parlé. Il a dit, seulement qu'il présidait avec plaisir, à cette démonstration sur l'invitation, de ses concitoyens, qu'il en approuvait par conséquent l'objet, bien qu'il pourrait arriver que, sur quelques points particuliers, il ne fût pas entièrement d'accord avec l'honorable monsieur. Voilà ce que M. le président de l'assemblée a dit et ce que tout autre homme à sa place, eût pu dire ; mais il y a bien loin de là avec la complète rejection de principes que lui fait commettre, nous ne savons vraiment pas dans quel but, le *Journal de Québec*.

L'assemblée a été magnifique et aura du retentissement, nous n'en doutons point. Elle eût été sans doute infiniment plus considérable encore, sans l'intempérie de la journée, qui fit croire à un grand nombre de personnes que la réunion n'aurait point lieu.

L'honorable Louis Joseph Papineau repart, ce soir, pour Montréal, après un séjour de deux jours dans notre ville, où il a reçu la visite de tous les citoyens marquants, qui ne l'avaient pas vu, depuis la malheureuse année de la suspension de notre constitution.—Canadien du 12 mai.

☞Nous regrettons qu'une erreur grossière se soit glissée dans la partie typographique du No. de samedi. On s'appercevrà que nous y avons remédié, autant qu'il était possible de le faire.

Articles remis.—Reveu Commerciale, un mot au *Pilot*. Plusieurs correspondances ainsi que l'addresse de la jeunesse de Montréal.

IMPRIMERIE DE L'AVENIR,

MONTRÉAL, RUE ST. VINCENT.